

A l'Attention de Mesdames, Messieurs les Présidents
-des Ligues régionales
-des Comités départementaux et territoriaux
-des Clubs

Bayonne, le 15 Janvier 2021

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La commission Technique et Pédagogique Nationale, ainsi que les commissions sportives concernées, s'étaient engagées à vous communiquer tous les calendriers réactualisés des compétitions, en cette fin de semaine.

Malheureusement, l'allocution de ce jeudi 14 janvier 2021, de **Monsieur Jean CASTEX**, Premier Ministre, concernant les nouvelles directives dues à la situation sanitaire, nous contraints de vous confirmer que l'activité sportive scolaire et extra-scolaire en intérieur, sera interdite, au moins jusqu'au 30 janvier 2021.

Cette annonce doit-être confirmée officiellement par Madame MARACINEANU, Ministre Déléguée aux Sports, dans les prochains jours. Nous ne manquerons pas de vous transmettre dès réception, le décret officiel.

En conséquence, la pratique sportive, entraînement et reprise des championnats concernant les jeunes (- de 18 ans) dans toutes les spécialités pratiquées en intérieur, sont de nouveau à l'arrêt jusqu'à nouvel ordre.

Pour les sportifs listés « haut niveau » aucune directive différente de la précédente n'interdit pour l'instant, la pratique en intérieur.

Nous sommes conscients des désagréments que cela provoque dans l'organisation de vos Ligues et Comités et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien Cordialement.

Lilou ECHEVERRIA
Président F.F.P.B.

Béñat CAZENAVE
Responsable C.T.P. NATIONALE